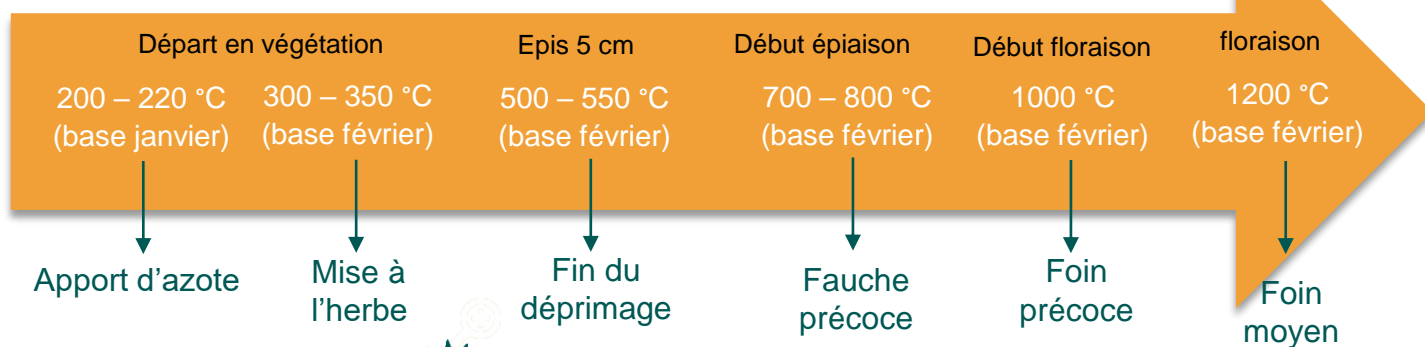


POINT FOURRAGES

31 Calendrier fourrager



Agro – Météo

Conseil collectif
à destination des
éleveurs de la Nièvre

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers
03 86 93 40 60
elevage@nievre.chambagri.fr



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Soutenu par
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NIÈVRE

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1 ^{er} janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	143	356	254
Chateau-Chinon	598	246	290	195
Clamecy	215	147	371	265
Dun les Places	598	274	279	184
Lormes	485	211	318	214
Luzy	300	188	348	251
Marzy	175	134	376	269
Montigny en Morvan	285	196	353	253
Prémery	260	199	363	255

Situation au 5 mars 2024 (d'après données Météo-France)

La précocité de ce début d'année se confirme par rapport à 2023 avec environ 100°C cumulés de plus depuis le 1^{er}. Février. La mise à l'herbe approche à grands pas avec un bémol : la portance. Les précipitations s'enchaînent et les sols peinent à se ressuyer. Les hauteurs d'herbe disponibles dans les prairies sont hétérogènes. Les prairies préservées à l'automne dernier et/ou ayant pu être fertilisées présentent des hauteurs d'herbes déjà conséquentes. A l'inverse, dans certaines prairies la pousse peine à démarrer. En attendant que les sols se ressuent, il faut prendre son mal en patience. Faites le tour de vos prairies pour évaluer l'herbe disponible : 5 à 7 cm d'herbe sont nécessaires pour pouvoir lâcher des bovins (hauteur d'herbe entre talon et cheville).



Préparer la mise à l'herbe des ovins

La mise à l'herbe des ovins peut avoir lieu dès 250°C cumulés base 1^{er} février. Ce repère est atteint sur la majorité du département, à l'exception des zones les plus en altitude. Il convient cependant d'attendre un créneau de quelques jours sans pluie avant de lâcher des agneaux de quelques semaines. Si les conditions le permettent, il est possible de sortir les brebis suitées la journée et les rentrer la nuit en bergerie pour permettre aux agneaux de s'habituer à l'extérieur en attendant la mise à l'herbe définitive. Poursuivre l'apport de fourrage et des concentrés aux brebis facilitera la transition alimentaire (temps que le rumen s'adapte à sa nouvelle alimentation, riche en eau et en azote soluble).

Les brebis et agnelles qui vont mettre-bas au printemps peuvent rester dehors en permanence avec du foin en libre-service en attendant que la disponibilité en herbe soit suffisante.

Même à l'herbe, un apport de concentrés et de minéraux est recommandé dans les 3 dernières semaines de gestation, en particulier pour les agnelles qui doivent continuer d'assurer leur croissance.



Faire un point sur les stocks de fourrages disponibles

Certains élevages affourragent leurs animaux en continu depuis le mois de juillet 2023, conséquence de la sécheresse marquée de l'année dernière et de l'absence de repousse à l'automne.

Malgré une année précoce, la portance et/ou les hauteurs d'herbe ne permettent pas d'envisager une mise à l'herbe massive dans les jours qui viennent.

Faire un point sur les stocks fourragers encore disponibles permet d'estimer la durée pendant laquelle l'affouragement peut se poursuivre. En cas de stocks insuffisants, une mise à l'herbe progressive peut malgré tout être envisagée (laitonnes, vaches et génisses de réforme) :

- Dans les parcelles où la disponibilité en herbe est la plus importante
- Avec un chargement adapté (1UGB/ha)
- En déprimant un maximum de surfaces destinées à être récoltée en foin en fin de printemps.

Un déprimage précoce des parcelles de fauche favorisera le tallage des graminées et n'impactera pas le rendement en foin des parcelles, à condition de ne pas le prolonger.

Pensez également à anticiper la mise à l'herbe : vaccination, tonte, parage, constitution des lots, échographies.... Réalisez un maximum de tâches dès que possible afin d'être prêt à lâcher pour ne pas perdre de temps lorsque les conditions seront favorables.

Pour exemple, 100 UGB hivernées consomment 1,4 tonne de matière sèche par jour : une mise à l'herbe retardée de 10 jours engendrent 14 tonnes de matière sèche consommées en plus soit l'équivalent de 3 à 4ha de foin.